



Mouvement politique des objecteurs de croissance

info@objecteursdecroissance.be
www.objecteursdecroissance.be

Le développement durable est devenu l'horizon de l'écologie. Toutes les forces sociales et politiques, dans une belle unanimité, s'y reconnaissent et prétendent vouloir mettre en œuvre ses principes. Il y a quelques années encore, pourtant, l'écologie était un point de vue minoritaire et considéré comme subversif. Comment en est-on arrivé là ?

Dans un petit ouvrage, j'ai tenté d'analyser la différence entre deux conceptions de l'écologie, que j'ai appelé une écologie par en bas et une écologie par en haut. L'écologie par en bas, c'est l'écologie politique, écologie subversive née dans les années 1970 et réclament une rupture avec la logique de la société bourgeoise. L'écologie par en haut – le développement durable – est le résultat d'un projet à visée hégémonique élaboré dans des institutions technocratiques et cherchant à faire effectuer au capitalisme une modernisation écologique.

Partant d'un principe de survie de l'humanité et agissant au nom des générations futures, le développement durable pense qu'il est possible – à condition d'être doté d'un certain savoir (expertise scientifique et technique) – de réorienter l'économie et la société afin de les rendre durables. Il espère que le développement de techniques nouvelles, d'une ingénierie environnementale, permettront de ne pas buter contre les limites de la planète, imposées par l'état technologique et les stocks naturels. Il est issu des Etats et s'appuie sur l'appareil étatique afin de mettre en œuvre ses politiques ou solutions techniques. La participation est son mode d'organisation politique vis-à-vis des citoyens. Les objectifs classiquement contradictoires (la croissance et l'écologie) deviennent soudainement complémentaires et annoncent des lendemains qui chantent, faits de croissance économique, de progrès social et de protection de l'environnement. Le développement durable ne se donne pas la peine d'analyser en profondeur les mécanismes et les ressorts de la société industrielle de croissance, comme l'instillation d'un « schème de besoin » ou les tendances nécessairement expansionnistes du capitalisme. Il préfère s'en tenir aux manifestations apparentes et pallier aux défauts trop visibles du système.

L'écologie politique est d'abord une visée d'autonomie pour les individus et les communautés. Ce faisant, elle pose une radicale égalité entre les citoyens et voit d'un mauvais œil la spécialisation croissante des sociétés. Elle valorise une maîtrise immédiate de leur environnement par les individus et la société civile, dénonçant la « volonté de puissance » de la société industrielle étatique et de croissance. Elle critique la technique qui, par l'accroissement du pouvoir de l'action de l'homme sur son environnement, lui apparaît comme responsable de la perte de maîtrise, donc d'autonomie, et comme provoquant la crise environnementale et sociale. Elle prône une autolimitation, politique et économique, qui s'incarne dans la démocratie directe et le changement radical de mode de production, vers une société conviviale (souvent synonyme de décroissance).

Aujourd'hui la crise écologique est plus grave que jamais et

Les deux âmes de l'écologie

Romain Felli

Journée de fondation du
Mouvement politique des objecteurs de croissance
Bruxelles, le 18 octobre 2009

pose la question du dépassement du système économique dans lequel nous nous trouvons. Alors qu'avec la formulation d'un *Green New Deal* c'est la poursuite de la logique capitaliste du développement durable qui s'annonce, il est peut être nécessaire de tourner nos regards vers d'autres formes possibles de luttes écologiques qui remettent en cause la nécessité d'une croissance perpétuelle de la valeur. Comme le disait André Gorz dans son dernier article écrit quelques jours avant sa mort (en 2007) : « La décroissance est donc un impératif de survie. Mais elle suppose une autre économie, un autre style de vie, une autre civilisation, d'autres rapports sociaux. En leur absence, l'effondrement ne pourrait être évité qu'à force de restrictions, rationnements, allocations autoritaires de ressources caractéristiques d'une économie de guerre. La sortie du capitalisme aura donc lieu d'une façon ou d'une autre, civilisée ou barbare. La question porte seulement sur la forme que cette sortie prendra et sur la cadence à laquelle elle va s'opérer. »

La crise économique qui secoue le monde depuis deux ans aura au moins permis de fissurer le consensus des élites à propos du néo-libéralisme comme modalité ultime de gestion des sociétés contemporaines. Le temps du marché auto-régulateur et de la dogmatique non-intervention de l'Etat dans l'économie semble révolu. Il ne faudrait pas néanmoins en tirer la conclusion que c'est la gauche social-démocrate qui l'a emporté avec ses recettes keynésiennes de relance par la consommation et de nouvelle régulation des marchés financiers. En réalité, une reconfiguration des rapports entre Etats et économie, ainsi qu'une nouvelle politique à visée hégémonique se met en place afin de proposer une sortie de crise qui fournisse en apparence une transformation profonde, mais s'assure en réalité que « tout change pour que tout reste la même chose ». Autrement dit, la nouvelle conception « post-néo-libérale » qui est en train de se mettre en place est tout à fait compatible avec le maintien de la classe au pouvoir et des rapports économiques de domination existants.

Le Green New Deal (GND) s'inscrit de manière cohérente dans cette reconfiguration post-néo-libérale. De quoi s'agit-il? Fondamentalement, le GND est un projet de compromis entre les aspirations réformistes, la volonté de modernisation écologique de l'économie et les impératifs d'accumulation capitaliste¹. En ce sens, il prolonge le projet du développement durable né au début des années 1990 et qui est devenu le sens commun d'aujourd'hui.

Rappelons quelle était l'opération effectuée par le rapport Brundtland (définissant le développement durable) en 1987 et le sommet de la Terre à Rio en 1992. Entre ces deux moments, la conception dominante de la crise écologique et de sa « solution » a basculé. Avant Rio, les positions écologistes reposaient sur une opposition fondamentale entre la

¹ Brand, Ulrich (2009), *Environmental crises and the ambiguous postneoliberalising of nature*, *Development Dialogue*, 51 103-17.

poursuite de la croissance économique dans une économie capitaliste et la protection de l'environnement. À partir de Rio, c'est la conception inverse qui prévaut et qui affirme que c'est de la croissance économique que viendra la solution à la crise écologique. Autrement dit, c'est l'idée que la poursuite de l'accumulation du capital devrait fournir d'une part les moyens technologiques pour dépolluer la planète d'autre part conduire à un « découplage » entre l'accroissement de la richesse (mesurée en points de PIB) et l'utilisation des ressources non-renouvelables (la fameuse « dématérialisation de la croissance » et l'entrée dans une économie de « services » et/ou « immatérielle »).

La nouvelle conception du rapport économie/écologie fournie par le développement durable aura permis trois évolutions fondamentales. Premièrement, elle a conduit à l'intégration de la critique écologique à la rationalité capitaliste, c'est-à-dire fondamentalement la dévalorisation d'une écologie politique critique au profit d'une conception technocratique de la modernisation écologique de l'économie, mâtinée de « participation » afin de faire comprendre et accepter ce nouveau projet politique. Deuxièmement, elle a ouvert de nouveaux secteurs d'accumulation capitaliste « verts » : production d'énergies alternatives, dépollution, isolation des bâtiments, ingénierie écologique, conseils verts aux entreprises, etc., mais aussi la croissance d'une finance écologique fondée notamment sur les crédits carbone (créés par le protocole de Kyoto) qui pèsent, en 2008, 64 milliards de dollars US². Troisièmement, elle a fait triompher l'idée que les mécanismes de marchés (principalement les écotaxes et les marchés de permis de polluer) étaient les solutions les plus efficaces dans la lutte contre la dégradation écologique, plutôt que les mesures de types réglementaires (interdiction, limitation, quotas) ou, plus fondamentalement, que les initiatives radicales telles que l'idée de « laisser le pétrole dans le sol ».

Si la première formulation d'un GND par la *New Economics Foundation* rompt partiellement avec ce modèle, en demandant notamment un plus grand contrôle des marchés de capitaux et un développement de l'emploi vert, très vite la notion de GND a été réutilisée dans un sens moins critique et plus conforme au projet du développement durable. Par exemple, le *Programme des Nations Unies pour l'environnement* (UNEP) propose un « Global Green New Deal » qui recommande d'accroître l'investissement dans les secteurs verts (énergies renouvelables, biomasse, ...), d'intégrer la « valeur économique » de la nature dans les comptabilités nationales, et de renforcer les instruments de marchés dans la gestion de la crise écologique.

À cet égard, il est regrettable qu'aucun bilan ne soit tiré de l'expérience de la finance carbone issue des « mécanismes de flexibilité » du protocole de Kyoto, en particulier des « mécanismes de développement propre ». Ces mécanismes correspondent à la possibilité pour les industries des pays du Nord d'acheter des crédits de réduction d'émission de gaz à effet de serre dans les pays du Sud. Ces mécanismes avaient été présentés comme devant permettre un transfert de technologies « propres » du Nord vers le Sud. La plupart des études concluent aujourd'hui à l'échec de ces mécanismes³ qui

² Capoor, Karan and Philippe Ambrosi (2008), *State and Trends of the Carbon Market 2008*, (Washington, D.C: The World Bank). En français voir l'excellent ouvrage d'Aurélien Bernier (2008), *Le climat, otage de la finance, ou, Comment le marché boursicote avec les droits à polluer*, (Paris: Mille et une nuits).

³ Bumpus, Adam G. and Diana M. Liverman (2008), *Accumulation by Decarbonization and the Governance of Carbon Offsets*, *Economic Geography*, 84 (2), 127-55. Voir aussi Paulsson, Emma (2009), *A review*

pour la plupart ne correspondent pas à des réductions effectives des émissions de gaz à effet de serre et qui sont concentrés à 75% en Chine, alors que les pays d'Afrique subsaharienne en reçoivent moins de 1%. L'UNEP plaide pourtant pour un renforcement de cette logique, notamment par la création de crédits d'émissions résultants de la non-déforestation. Il s'agit du fameux programme REDD qui devrait être avalisé à la Conférence de Copenhague sur le climat en décembre. Cet accroissement inconsidéré de la financiarisation de la nature ne peut, à terme, qu'accroître l'ampleur des mouvements spéculatifs et porte donc en son sein de nouvelles crises⁴.

Il est par ailleurs significatif de constater que dans l'essentiel de ses formulations, le projet de GND propose une lecture du New Deal comme étant un ensemble de grands travaux publics ayant eu pour vocation de résoudre la crise économique de 1929. Il n'est pas dans notre propos ici de faire l'histoire du New Deal de Roosevelt, mais de rappeler que d'une part, ce New Deal a été le résultat des plus dures et massives grèves ouvrières aux Etats-Unis et d'autre part que le cœur du New Deal a été non seulement les travaux publics, mais surtout la restructuration des « relations industrielles » c'est-à-dire un réel développement de la possibilité de former des syndicats et d'entreprendre des négociations collectives⁵. Force est de constater que ces éléments ne sont pas réunis aujourd'hui. D'une part, la mobilisation des salarié-e-s en faveur d'une transformation des rapports économique reste à un niveau très faible, ce qui laisse voir que le GND est essentiellement un projet porté par les élites mais sans réelle base sociale. D'autre part, les formulations dominantes du GND si elles proposent une relance économique par le développement de l'industrie verte, restent à peu près muettes sur la question syndicale, la démocratie économique et la restructuration (même marginale) des rapports de production.

Le seul élément qui aille dans ce sens est le discours syndical, appuyé par certains secteurs des institutions internationales (comme le BIT ou l'UNEP), demandant le développement des « emplois verts » qui ne soient pas seulement des emplois dans des secteurs « verts », mais qui soient aussi de « bons » emplois » (*good jobs*) assurant un revenu décent et des conditions de travail dignes.

Une relance par l'investissement dans les secteurs « verts » vaut assurément mieux que la perpétuation d'industries massivement polluantes. Néanmoins, une vision restreinte de la crise qui n'interroge pas les fondements du modèle de croissance économique et qui propose des solutions préservant les rapports économiques dominants, n'arrivera qu'à déplacer dans le temps (retarder) et dans l'espace (vers les pays du Sud) les contradictions qui s'expriment de manière ouverte depuis deux ans.

Romain Felli est licencié ès Lettres en géographie, détenteur d'un master de recherche en pensée politique et diplômé de Sciences-Po (master), Romain Felli, est un spécialiste de l'histoire et de la philosophie de l'écologie. Il a écrit notamment « Les deux âmes de l'écologie. Une critique du développement durable », publié chez L'Harmattan et enseigne à l'université de Lausanne.

of the CDM literature: from fine-tuning to critical scrutiny?, *International Environmental Agreements*, 9 (1), 63 - 80.

⁴ Voir le site web *Carbon Trade Watch* : www.carbontradewatch.org

⁵ Christoph Phelps (2009) *Le New Deal venu d'en bas*, *Pages de gauche*, 78, p.3.